

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

REÇU  
Par Alf Christian, 16:01, 17/02/2021

Luxembourg, le 17 février 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Dans sa réponse à la question parlementaire N°2445, Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics indique qu'il avait ordonné la suspension temporaire des contrôles de titres de transport en première classe à bord des trains CFL entre le 16 mars 2020 et le 8 juin 2020. En outre, dans sa réponse à la question N°1840, le Ministre avait indiqué que sur les 25.015.897 passagers transportés en 2019, la grande majorité, à savoir 24.347.513, l'ont été en deuxième classe. Ce qui confirme que, si une demande pour la première classe existe bel et bien, la majorité des passagers utilisent la deuxième classe, où le transport est d'ailleurs gratuit depuis mars 2020. Il en découle que les compartiments de deuxième classe, même si les places y sont plus nombreuses, sont généralement plus remplis que ceux de première classe.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer combien de passagers disposent actuellement d'un abonnement pour une place en première classe des trains des CFL ?
- Au vu de la présence accrue de variants plus contagieux du virus causant la Covid-19, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il serait judicieux de renoncer à nouveau temporairement aux contrôles de billets en première classe à bord des trains des CFL sur le réseau national ? Cela afin de permettre aux voyageurs de mieux se répartir dans les différents compartiments. Cela aurait également pour avantage de réduire le contact du personnel des CFL avec les passagers et ainsi de limiter le risque de s'exposer à une contamination du virus.

- Dans l'affirmative, est-ce que le Ministre est d'avis que les abonnements des personnes en première classe pourraient être prolongés d'une durée égale à celle où les contrôles n'auraient pas lieu? Cela afin de ne pas léser les passagers ayant payé leur abonnement.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Cécile Hemmen  
Députée



Luxembourg, le 17 MARS 2021

**Monsieur Marc Hansen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**Luxembourg**

REÇU

Par Alf Christian , 09:33, 17/03/2021

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°3662 du 17 février 2021 de l'honorable députée Madame Cécile Hemmen, concernant la première classe des trains des CFL, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre de la Mobilité**  
**et des Travaux publics**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 3662 du 17 février 2021 de l'honorable Députée Madame Cécile Hemmen au sujet de la première classe des trains des CFL**

- *Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer combien de passagers disposent actuellement d'un abonnement pour une place en première classe des trains des CFL ?*

Actuellement, le nombre d'abonnements nationaux de 1<sup>ère</sup> classe en cours de validité s'élève à 431 unités, sans tenir compte de la vente des abonnements 1<sup>ère</sup> classe des réseaux limitrophes. Dans ce contexte, je me permets de vous fournir ci-après les statistiques de vente des abonnements mensuels et annuels de 1<sup>ère</sup> classe de la tarification nationale de l'exercice 2020 et 2021.

**Statistiques des ventes d'abonnements nationaux de 1<sup>ère</sup> classe**

		annuel courte distance	annuel réseau	annuel senior	mensuel courte distance	mensuel réseau	Totaux :
<b>2020</b>	<b>Janvier</b>	6	24	13	41	342	426
	<b>Février</b>	15	70	16	40	355	496
	<b>Mars</b>	16	46	12	37	234	922
	<b>Avril</b>	0	1	0	4	25	30
	<b>Mai</b>	3	1	3	9	60	76
	<b>Juin</b>	0	7	8	21	64	106
	<b>Juillet</b>	1	6	9	16	76	108
	<b>Août</b>	2	2	5	8	46	63
	<b>Septembre</b>	1	8	4	21	110	171
	<b>Octobre</b>	1	9	7	16	112	145
	<b>Novembre</b>	3	6	10	19	98	136
	<b>Décembre</b>	2	4	7	14	59	281
	<b>Total 2020</b>	<b>50</b>	<b>184</b>	<b>94</b>	<b>246</b>	<b>1581</b>	<b>2155</b>
	<b>Mars- Décembre 2020</b>	<b>29</b>	<b>90</b>	<b>65</b>	<b>165</b>	<b>884</b>	<b>1233</b>
<b>2021</b>	<b>Janvier</b>	2	14	7	15	89	127
	<b>Février</b>	3	15	6	21	75	120
	<b>Total :</b>	<b>5</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>36</b>	<b>164</b>	<b>247</b>

<b>Abonnements nationaux en cours de validité</b>	<b>431</b>
---	------------

- *Au vu de la présence accrue de variants plus contagieux du virus causant la Covid-19, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'il serait judicieux de renoncer à nouveau temporairement aux contrôles de billets en première classe à bord des trains des CFL sur le réseau national ? Cela afin de permettre aux voyageurs de mieux se répartir dans les différents compartiments. Cela aurait également pour avantage de réduire le contact du personnel des CFL avec les passagers et ainsi de limiter le risque de s'exposer à une contamination du virus.*

Tout d'abord, il échet de rappeler que maintes études ont apparemment prouvé que le risque de contagion n'est pas amplifié dans les différents moyens de transports publics.

Ensuite et de façon générale, l'on recommande toujours aux personnes particulièrement vulnérables de se procurer des mesures de protection idéales, dont, entre autres, des masques FFP2.

La suspension temporaire des contrôles de titres de transport à bord des trains CFL au début de la pandémie s'était avérée incontournable, étant donné la grande incertitude qui régnait quant à la propagation du virus, ainsi que la pénurie de moyens de protection, notamment des masques chirurgicaux, pour le personnel.

Aujourd'hui la situation est différente. Les masques sont disponibles en nombre suffisant pour le personnel et la clientèle, et l'obligation du port du masque à bord des trains est respectée par la très grande majorité.

Je ne dispose d'aucun indice que le risque d'infection pour le personnel d'accompagnement des trains soit plus élevé que pour le reste de la population et que les trains posent donc un risque d'infection particulier.

Actuellement, le taux d'occupation en 2<sup>e</sup> classe dans les trains se situe à 50-60% par rapport à la situation d'avant Covid-19. Compte tenu de ce qui précède, je considère que le déclassement de la 1<sup>ère</sup> classe n'est pas nécessaire.

Par contre, une abolition prolongée risquerait de compliquer le retour à la normale à la fin de la pandémie.

- *Dans l'affirmative, est-ce que le Ministre est d'avis que les abonnements des personnes en première classe pourraient être prolongés d'une durée égale à celle où les contrôles n'auraient pas lieu ? Cela afin de ne pas léser les passagers ayant payé leur abonnement.*

Il est à préciser que la durée de validité des abonnements nationaux n'est pas fixe et commence à courir à partir de la validation de l'abonnement en question.

De manière générale, les titres de transport émis en tarification zonale ne sont ni échangeables ni remboursables. Les titres de transport non utilisés ou utilisés partiellement ne donnent normalement pas droit à un remboursement. Le système de distribution de ventes et les appareils de contrôle des titres de transport nationaux ne sont pas habilités à prolonger la durée de validité. Seul un remboursement partiel exceptionnel serait donc possible.